APPEL À LA PARTICIPATION DES DÉTENTEURS DE CERTIFICATS TRAVAILLANT DANS LES FORÊTS CANADIENNES

**INTRODUCTION**

Les résultats des commentaires des parties prenantes à la première ébauche de la norme nationale d’aménagement forestier de FSC Canada ont souligné plusieurs aspects de la norme requérant des analyses plus détaillées et un approfondissement avant la publication de la deuxième ébauche, notamment les exigences plus complexes des principes 3, 6 et 9.

Pour assurer que les approches et les indicateurs de l’ébauche suivante sont efficaces, réalistes et contributifs, FSC Canada utilise plusieurs outils pour évaluer les concepts et indicateurs, ainsi que pour amasser de l’information. Les deux modes d’évaluation de FSC Canada sont les suivants :

TESTS INTERNES :

* FSC Canada mène l’évaluation des concepts, des approches et des indicateurs de la première ébauche de la norme.
* Échéancier : À travers le processus de révision de la norme
* Test de type «scénario» : inspirés par le besoin de comprendre les composantes et processus sociaux, nous étudions la manière dont les indicateurs et les directives proposés seraient appliqués à des scénarios spécifiques et des contextes régionaux.
* Test de type «technique» : inspirés par le besoin de comprendre la manière dont un élément technique serait appliqué, comme l’application des indicateurs sur la gestion du caribou forestier, nous étudions les données ou les résultats techniques des indicateurs et des directives proposés. Les contextes régionaux sont aussi considérés.

TESTS EXTERNES :

* Une évaluation objective et externe d’un tiers qui suit un protocole d’audit formel et structuré ainsi que les exigences de FSC en matière d’évaluations sur le terrain.
* Échéancier : dernières ébauches des indicateurs et du développement des directives.
* Test de type « bureau » : Une évaluation isolée d’une composante/portée spécifique de la norme, qui pourrait inclure une sensibilisation des parties prenantes, dépendant de la portée de l’évaluation.
* Test de type « terrain » : Des évaluations sur le terrain-même de la norme entière ou d’une composante de la norme. Elles incluent souvent une sensibilisation des parties prenantes et possiblement des visites sur le terrain, dépendant de la portée de l’évaluation. Elles sont similaires au processus d’audit régulier, et incluent au moins une évaluation complète de la norme entière.

Cet appel à la participation est la première de plusieurs évaluations qui seront implantés d’ici la publication de la nouvelle norme. Elle est considérée comme un test interne de type technique.

**OBJECTIFS DE CETTE ÉVALUATION**

Plusieurs des questions les plus importantes et qui représentent le plus gros défi pour FSC Canada, pour les peuples autochtones et pour les parties prenantes dans le développement de la norme nationale d’aménagement forestier de FSC Canada, sont liées à l’aménagement des paysages forestiers. Ces aspects concernent des valeurs de haut niveau et ont l’effet potentiel d’affecter la réalisation d’objectifs sociaux, écologiques et économiques importants. Les trois composantes clé de paysages de la nouvelle norme sont : les paysages forestiers intacts (PFI), les paysages culturels autochtones (PCA) et le caribou forestier.

**Paysages forestiers intacts (PFI)**

Le mandat pour renforcer la manière avec laquelle les PFI sont incorporés dans les normes FSC découle de la Motion 65, qui a été adoptée à l’Assemblée générale de FSC en 2014. La Motion met en relief le succès limité des normes précédentes de FSC dans la promotion conservation significative des PFI. De plus, la Motion étale plusieurs instructions difficiles à implanter dans les normes, incluant la promotion de modèles alternatifs d’aménagement forestier et de conservation, l’implantation de mesures de protection et l’incorporation du Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLPE) dans l’aménagement forestier. Les efforts pour amener les PFI dans la norme canadienne de manière plus explicites ont débuté en 2014, et le processus a inclus la consultation des parties prenantes, la publication d’un document de discussion et le travail de pair avec un sous-comité d’experts. Des enjeux de base comme la clarification du concept de «zone essentielle» d’un PFI ont été adressés, et des sujets plus complexes en relation au développement des stratégies d’aménagement (comme les diverses formes de protection et la notion de restauration) sont à l’étude et raffinés dans de nombreux indicateurs initiaux.

**Paysages culturels autochtones (PCA)**

Il y a une compréhension globale que la norme canadienne doit être harmonisée aux perspectives autochtones en matière d’aménagement du paysage et le droit au CLPE. Un mécanisme qui sera utilisé par la nouvelle norme serait l’incorporation de la planification à l’échelle du paysage définie par les autochtones et des concepts d’aménagement, qui sont décrit par FSC comme les PCA. Pour le moment, ce concept travaille de pair avec les exigences du PFI comme étant complémentaires mais distincts, mais plus de travail est nécessaire pour comprendre l’interrelation, les défis et les opportunités qui ressortent de l’application des approches respectives.

À date, FSC Canada a développé une ébauche de définition d’un PCA et l’a présenté, avec l’intention du concept, au sous-comité des PCA/PFI qui développe des directives et des indicateurs pour les forêts intactes, ainsi qu’aux membres présents à l’assemblée générale annuelle de 2015. Un document de discussion en relation aux PCA et aux PFI a été publié pour consultation publique en janvier 2016, mais encore le concept des PCA a seulement été décrit, sans direction technique. À ce stade, FSC est concentré sur le développement d’une définition opérationnelle des PCA.

**Caribou forestier**

Le caribou forestier est une espèce iconique au Canada, dont les exigences de l’habitat sont difficiles à atteindre dans les paysages aménagés dans le contexte des opérations forestières commerciales. L’importance de l’incorporation spécifique d’exigences sur l’habitat du caribou forestier dans la norme a été reconnue depuis plusieurs années, et le développement de mécanismes pour faire ceci, incluant un indicateur spécifique au caribou, a été une partie intégrante du développement de notre nouvelle norme nationale.

Dans cet appel à la participation, on demande aux détenteurs de certificats de contribuer à l’analyse des circonstances de leur territoire et d’aider à recueillir l’information et les connaissances en relation à la manière dont les composantes du paysage dans la nouvelle norme affecteraient sa fonctionnalité et l’atteinte de ses objectifs principaux.

**Il y a trois opportunités de participation dans ce test technique, incluant :**

**1. Paysages forestiers intacts : L’analyse des PFI sur votre territoire.** À quoi ressemblent-ils, comment sont-ils gérés en ce moment? (Pages 5-9)

**2. Paysages culturels autochtones : Cartographier et décrire l’implication des peuples autochtones dans l’aménagement et l’utilisation des grands paysages.** À quoi ressemble un PCA sur votre territoire, et comment pourraient-ils être identifiés et considérés à travers les exigences FSC actuelles? Quels seraient les défis et opportunités dans la contribution à l’esprit et à l’intention de la norme? (Pages 10-13)

**3. Indicateur sur le caribou : Évaluez l’impact de cet indicateur sur l’approvisionnement en bois sur votre territoire.** À travers les indicateurs de modélisation, quelles sont les implications pour la possibilité forestière? (Pages 14-21)

Votre participation dans une ou toutes les catégories serait grandement appréciée. Des détails concernant chaque opportunité sont présents ci-dessous.

**Nous encourageons une réponse le plus tôt possible, mais vous avez jusqu’au 9 août 2016 pour soumettre vos réponses. SVP envoyez vos commentaires à Vivian Peachey, Directrice des normes, à** [**v.peachey@ca.fsc.org**](mailto:v.peachey@ca.fsc.org)**.**

**1. Analyse des paysages forestiers intacts**

**CONTEXTE**

À date, il y a eu quatre rencontres du sous-comité sur les PFI et les PCA, qui développent les indicateurs et les directives sur les forêts intactes. L’approche générale prise par le sous-comité est de suivre l’intention de la Motion 65, tout en tentant d’incorporer une orientation pratique qui reconnait les circonstances uniques canadiennes.

Des concepts clés et des éléments de processus essentiels pour inclure les PFI dans la norme incluent :

1. Le développement d’un ensemble de règles pour identifier les PFI – Travaillant avec le personnel en GIS des entreprises participantes, FSC Canada a évalué et raffiné un ensemble de règles qui donne une orientation/instruction sur comment identifié les PFI et la quantité de zones essentielles des PFI.

2. Identification des PFI : Des directives ont été préparés pour l’identification des PFI qui considèrent le contexte paysager dans lequel le PFI existe. Ces instructions seront ultimement incorporées dans la norme comme une annexe.

3. L’ébauche des indicateurs : Des indicateurs sont en cours de développement et donneront une orientation sur le développement et l’implantation de stratégies d’aménagement pour les PFI.

4. L’aménagement des PFI – Tandis que la Motion 65 est concentrée sur la protection de la « vaste majorité » des zones essentielles des PFI, les indicateurs en développement reconnaissent que la protection des PFI pourrait prendre plusieurs formes et que la restauration des paysages forestiers pourrait avoir un rôle à jouer dans l’aménagement des PFI.

Tandis que ces étapes donnent un contexte général à l’intégration des PFI dans la norme, la raison de cette évaluation est de comprendre les coûts potentiels reliés aux approches proposés pour l’aménagement des PFI. Cette information sera utile pour la complétion des indicateurs qui gèrent l’aménagement, la protection et la restauration.

Un ensemble de règles récemment complété (ébauche) des instructions pour le GIS sur l’identification des PFI[[1]](#footnote-1) accompagne ce dossier. Vous pouvez utiliser cet ensemble de règles, ou les données récemment disponibles sur les PFI sur le site web de Global Forest Watch Canada (<http://www.globalforestwatch.ca/>) ou toute autre information sur les PFI disponible sur votre territoire.

**ÉVALUATION**

L’intention des questions suivantes est de donner une vue d’ensemble de votre unité d’aménagement, l’ampleur des PFI dans votre unité et l’impact potentiel des PFI dans votre unité. S’il-vous-plait, révisez toutes les questions avant de commencer et contactez-nous si vous avez des interrogations.

**VOTRE SITUATION**

| **Question** | **Réponse** | **Notes Explicatives** |
| --- | --- | --- |
| 1. Quelle est la superficie de votre unité d’aménagement (ha)? | Total:  Boisée:  Forêt productive: |  |
| 1. Quelle est la possibilité forestière la plus récemment calculée? | Année du calcul:  Possibilité totale:  Possibilité feuillu:  Possibilité résineux: |  |
| 1. Quelle est la plus récente récolte? | Année:  Total:  Feuillu:  Résineux: |  |
| 1. Quelle est la moyenne de récolte sur 10 ans? | Années:  Total:  Feuillu:  Résineux : |  |

**ANALYSE**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Question** | **Réponse** | **Notes Explicatives** |
| 1. Quelle méthode avez-vous utilisée pour identifier les PFI?   Pourquoi l’avez-vous utilisée? | Choisissez 1 parmi les suivants:  a) Règles de FSC pour le GIS  b) Global Forest Watch Canada  c) Autres (détaillez) |  |
| 1. Quelle est la superficie totale de chaque PFI dans votre unité d’aménagement? | 1.  2.  3.  ...  (si vous avez plus de trois PFI, ajoutez des lignes additionnelles ici et plus bas) |  |
| 1. Est-ce que le PFI adosse les limites de votre unité d’aménagement? (oui/non) | 1.  2.  3.  ... |  |
| 1. Quelle est la superficie de chaque PFI qui se retrouve dans des aires protégées existantes? (ex : parcs légiférés, réserves dans lesquelles les activités forestières ne sont pas permises) | 1.  2.  3.  ... |  |
| **SVP répondez aux questions suivantes pour les portions de chaque PFI ne se trouvant pas dans une aire protégée** | | |
| 1. Quelle est la superficie à l’intérieur de votre unité d’aménagement? | 1.  2.  3.  ... |  |
| 1. Quelle superficie est de la forêt productive? | 1.  2.  3.  ... |  |
| 1. Pourquoi la superficie en PFI n’a-t-elle pas été accédée/récoltée? | 1.  2.  3.  ... |  |
| 1. Est-ce que votre plan d’aménagement forestier actuel comporte des plans pour accéder et/ou tenir des opérations d’aménagement forestier dans le PFI? | 1.  2.  3.  ... |  |
| 1. En général, le PFI est-il:   a) aussi productif,  b) plus productif, ou  c) moins productif  que les autres portions de votre unité d’aménagement? | 1.  2.  3.  ... |  |
| 1. Existe-t-il:   a) complètement,  b) partiellement, ou  c) pas du tout  à l’intérieur d’une aire de répartition du caribou désignée? | 1.  2.  3.  ... |  |
| 1. Si aucune récolte n’était permise dans le PFI, comment cela affecterait la possibilité dans votre unité d’aménagement?   **Note – l’interdiction totale de récolte dans les PFI n’est pas considérée pour l’incorporation dans la nouvelle norme, cette question est posée pour nous donner une meilleure compréhension du contexte.** | 1.  2.  3. |  |

**GÉNÉRAL**

|  |  |
| --- | --- |
| **Question** | **Réponse** |
| 1. Comment avez-vous estimé la possibilité associée aux PFI?   Soyez spécifiques (ex):   * Quel modèle de calcul de possibilité avez-vous utilisé? Est-ce un modèle spatial? * En général, quelles contraintes avez-vous utilisées? * Les contraintes utilisées sont-elles cohérentes avec celles utilisées dans l’estimé le plus récent de la possibilité forestière? |  |
| 1. SVP donnez un estimé de l’effort exigé pour identifier les PFI dans votre unité d’aménagement et l’effort exigé pour compléter cette analyse. |  |
| 1. Si vous utilisez l’ensemble de règles pour GIS accompagnant le document pour identifier les PFI, les règles sont-elles claires? Comment pourraient-elles être améliorées? |  |
| 1. Quel a été l’implication des peuples autochtones dans l’identification et l’analyse des écarts dans les aires représentatives et les aires protégées candidates? (indicateurs 6.4.3, norme nationale boréale) |  |
| 1. Comment pensez-vous que la norme devrait protéger les PFI? |  |

***Si vous avez des questions, ou voulez discuter, svp contactez Vivian Peachey, Directrice des normes, au 647-528-0140 ou*** [***v.peachey@ca.fsc.org***](mailto:v.peachey@ca.fsc.org)

**2.** **Analyse des paysages culturels autochtones**

**CONTEXTE**

Comme décris plus haut, le travail en relation aux PCA est en cours, mais n’est pas rendu à un stade pour l’inclusion dans la norme.

Important au processus d’évaluation est le développement d’une définition opérationnelle d’un PCA. Cette définition devrait être basée sur des pratiques culturelles et de planification des communautés autochtones concernées. FSC Canada a développé la définition «guide» suivante pour aider dans ce processus :

*Les paysages culturels autochtones sont des paysages vivants auxquels les peuples autochtones accordent une valeur sociale, culturelle et économique issue de leur relation durable avec le territoire, l’eau, la faune, la flore et le monde spirituel, de même que de l’importance actuelle et future que ces lieux jouent dans leur identité culturelle. Les PCA sont caractérisés par des éléments du paysage qui se sont maintenus tout au long d’interactions de longue date fondées sur la connaissance des soins à apporter à la nature et sur l’adoption d’un mode de vie adapté. Les peuples autochtones ont une responsabilité d’intendance sur ces paysages.*

**DEMANDE D’INFORMATION**

Pour aider à l’identification des méthodologies existantes de participation et de planification des PCA pertinentes à l’aménagement forestier, ainsi que l’implantation du droit au CLPE, FSC Canada demande que les détenteurs de certificats travaillent avec l’information existante et les protocoles de partage de l'information existants pour documenter, cartographier et analyser les fonctions au niveau des paysages et les attributs d’importance pour les communautés autochtones concernées qui se trouvent sur le territoire ou adjacent à celui-ci.

1. Définition de PCA basé sur les pratiques culturelles, ainsi que les droits légaux et coutumiers d’usage des communautés autochtones concernées, et les documents liés au plan d’utilisation des terres.

2. L’identification (carte) des PCA dans le contexte du territoire du détenteur de certificat

3. Le rapport des défis et de la valeur ajoutée d’inclure les PCA en tant qu’unité d’aménagement au niveau du paysage.

Le but de cette évaluation est de développer une compréhension des défis et de la valeur ajoutée d’inclure une planification au niveau du paysage basée sur les droits et intérêts des peuples autochtones dans la norme FSC. ***FSC Canda voudrait aussi analyser l’interrelation entre les PFI et les PCA, alors il est important pour le détenteur de certificat de compléter aussi la portion sur l’évaluation des PFI (précédemment).***

**VOTRE SITUATION EN TERMES DE PARTICIPATION**

| **Question** | **Réponse** | **Notes Explicatives** |
| --- | --- | --- |
| 1. Combien de communautés autochtones sont-elles associées à votre unité d’aménagement forestier? |  |  |
| 1. Pour chaque communauté (numérotée 1 à x) s.v.p. évaluez votre niveau d’engagement.   (1 = pas d’engagement and 5 =  engagement continuel et en cours) | 1.  2.  3.  … | S.V.P. expliquez votre cote d’engagement. |

**ANALYSE**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Question** | **Réponse** | **Notes Explicatives** |
| 1. Comment les PCA sont-ils définis dans le contexte de votre unité d’aménagement forestier? |  |  |
| 1. Décrivez comment vous êtes arrivés à la définition ci-dessus. |  |  |
| 1. Donnez une liste de types de documents existants utilises pour identifier les limites des PCA (ex LUP, Aboriginal Values Map, etc.) |  |  |
| 1. Quelle est la superficie totale des PCA dans votre unité d’aménagement forestier? |  |  |
| 1. Quelle est la superficie totale des PCA à l’extérieur de votre unité d’aménagement forestier? |  |  |
| 1. Quelles particularités (ou attributs) caractérisent les PCA? |  |  |
| 1. Quelles fonctions (ex : qualité de l’eau, chemins d’accès, etc.) sont supportés par les PCA? |  |  |
| 1. Quels attributs ont été utilisés pour identifier les limites des PCA? (ex: modèle GIS) |  |  |
| 1. Si **l’analyse des PFI** était complétée :   À quel point les PFI dans votre unité d’aménagement forestier chevauchent les PCA? |  |  |
| 1. À quel point l’aire de répartition du caribou dans votre unité d’aménagement forestier se superpose avec les PCA? |  |  |

**GÉNÉRAL**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Question** | **Réponse** | **Notes Explicatives** |
| 13.a À quel point les PCA seraient efficaces pour répondre aux indicateurs suivants :   1. Principe 3 (ex. 3.1 et 3.5) 2. Principe 6 (ex. 6.1, 6.5, 6.6, 6.8) 3. Principe 9 (ex. 9.1 et 9.4)   OU  13. b À quel point les indicateurs suivants seraient efficaces pour identifier et gérer les PCA :   1. Principe 3 (ex. 3.1 et 3.5) 2. Principe 6 (ex. 6.1, 6.5, 6.6, 6.8) 3. Principe 9 (ex 9.1 et 9.4) | a)  b)  c) |  |
| 1. Quels sont les 3 plus gros (ses) défis/limites à la définition d’un PCA? |  |  |
| 1. Quels sont les 3 plus gros (ses) défis/limites à la cartographie d’un PCA? |  |  |
| 1. Quelle est la valeur ajoutée d’un PCA dans la mise en œuvre de la norme FSC? |  |  |
| 1. Quel est l’effort exigé pour définir et cartographier les PCA pour chaque communauté autochtone? |  |  |

***Si vous avez des questions ou désirez discuter, svp contactez Pamela Perreault, Coordonnatrice autochtone au 705-255-1560 ou*** [***p.perreault@ca.fsc.org***](mailto:p.perreault@ca.fsc.org)

**3. Analyse de l’impact de l’indicateur sur le caribou sur l’approvisionnement de bois**

Lors de cet exercice, on demande aux entreprises intéressées à diriger des analyses sur l’impact de l’indicateur sur le caribou sur l’approvisionnement de bois sur leur territoire.

Les composantes pertinentes de la norme peuvent être trouvées dans les fichiers ci-joints.

**CONTEXTE**

*L’indicateur sur le caribou*

Comme l’explique la deuxième ébauche de l’indicateur sur le caribou, il est attendu que se conformer ou participer à un plan de gestion de l’aire de répartition approuvé au niveau fédéral soit suffisant pour atteindre les exigences de cet indicateur, et donc il est probable qu’une telle participation permette de contourner les autres aspects de l’indicateur, décrits au tableau 6.4.3 de la norme. Toutefois, dans l’intérêt de cet exercice, nous aimerions comprendre les implications des composantes de l’indicateur abordées dans le tableau 6.4.3, donc même si vous anticipez que votre forêt participera à l’implantation d’un plan de de gestion de l’aire de répartition, nous apprécierions votre enquête sur les composantes de l’indicateur au tableau 6.4.3.

L’indicateur sur le caribou est fondé sur le programme de rétablissement fédéral[[2]](#footnote-2). Le tableau 6.4.3 utilise une approche basée sur le risque qui demande une conformité à des pratiques de gestion progressivement plus prudentes au fur et à mesure que le niveau de des perturbations de l’aire de répartition du caribou et de l’unité d’aménagement augmente. L’état de la population du caribou dans son aire de répartition est aussi un élément important. L’aménagement forestier n’est interdit à aucun niveau de perturbation, mais aux niveaux plus élevés de perturbations ou lorsque la population de caribou diminue ou est inconnue, les conditions requises pour les opérations d’aménagement forestier sont plus sévères et incluent :

* un aménagement forestier résultant en une expansion nette des perturbations cumulatives est interdit, sauf s’il est fondé sur des raisons qui favorisent le rétablissement de l’habitat du caribou à long terme; et
* la conformité avec d’autres indicateurs dans la norme qui adressent les types forestiers et la distribution par classes d’âges, la connectivité, les parcelles de forêts et la gestion des voies d’accès.

Cet indicateur est accompagné d’une série de notes explicatives d’éléments particuliers dans les exigences de l’indicateur.

**ÉVALUATION**

Les questions suivantes sont divisées en plusieurs sections qui nous permettrons de comprendre la situation qui s’applique dans votre unité d’aménagement et les résultats de votre analyse. S’il-vous-plait, révisez toutes les questions avant de commencer et contactez-nous si vous avez des interrogations.

**CLARTÉ**

| **Question** | **Réponse** | **Notes Explicatives** |
| --- | --- | --- |
| 1. Les exigences de l’indicateur sont-ils clairs? |  |  |
| 1. Si les exigences ne sont pas claires, s.v.p. indiquez celles qui ont besoin de plus d’explication. |  |  |

**VOS CIRCONSTANCES**

| **Question** | **Réponse** | **Notes Explicatives** |
| --- | --- | --- |
| 1. Quelle est la superficie de votre unité d’aménagement (ha)? | Total:  Boisé:  Forêt productive: |  |
| 1. Quelle est la possibilité forestière la plus récemment calculée? | Année du calcul:  Possibilité totale:  Possibilité feuillu:  Possibilité résineux: |  |
| 1. Quelle est la plus récente récolte? | Année:  Total:  Feuillu:  Résineux: |  |
| 1. Quelle est la moyenne de récolte sur 10 ans? | Années:  Total:  Feuillu:  Résineux : |  |
| 1. Quelle est l’ampleur du chevauchement de votre unité d’aménagement sur chacune des aires de répartition du caribou? (i.e. quelle est la superficie, et quelle est la proportion de votre unité d’aménagement sur chacune de ces aires de répartition?) |  |  |
| 1. Quelle est la perturbation cumulative totale[[3]](#footnote-3) dans votre unité d’aménagement? |  |  |
| 1. Quelle est la perturbation cumulative totale dans chacune des portions de votre unité d’aménagement qui chevauche une aire de répartition du caribou? |  |  |
| 1. Pour chaque aire de répartition du caribou qui se superpose à votre unité d’aménagement, la population de caribou est-elle croissante, décroissante ou inconnue? |  |  |
| 1. Quelles cases numérotées dans le tableau 6.4.3 s’appliquent à chacune des portions de votre unité d’aménagement chevauchant les aires de répartition du caribou? |  |  |

**ANALYSE** – S.V.P. répondez aux questions suivantes pour chaque partie de votre unité d’aménagement qui chevauche une aire de répartition du caribou

| **Question** | **Réponse** | **Notes Explicatives** |
| --- | --- | --- |
| 1. L’aménagement actuel de votre unité rencontre-t-il les exigences de l’indicateur? |  |  |
| 1. Sinon, quels changements pensez-vous seraient nécessaires pour rencontrer ces exigences? |  |  |
| 1. Pensez-vous que l’aménagement de votre unité rencontre les exigences de l’indicateur 6.8.1 (types forestiers et classes d’âge)?   Sinon, quels changements seraient nécessaires pour rencontrer les exigences de cet indicateur? |  |  |
| 1. Pensez-vous que l’aménagement de votre unité rencontre les exigences de l’indicateur 6.8.2 (parcelles de forêts)?   Sinon, quels changements seraient nécessaires pour rencontrer les exigences de cet indicateur? |  |  |
| 1. Pensez-vous que l’aménagement de votre unité rencontre les exigences de l’indicateur 6.8.3 (connectivité)?   Sinon, quels changements seraient nécessaires pour rencontrer les exigences de cet indicateur? |  |  |
| 1. Pensez-vous que l’aménagement de votre unité rencontre les exigences de l’indicateur 6.8.4 (gestion des voies d’accès)?   Sinon, quels changements seraient nécessaires pour rencontrer les exigences de cet indicateur? |  |  |

**MODÉLISATION ET APPROVISIONNEMENT EN BOIS**

| **Question** | **Réponse** | **Notes Explicatives** |
| --- | --- | --- |
| 1. Comment avez-vous estimé les coûts en approvisionnement de bois de cet indicateur?   Soyez spécifiques (ex):   * Quel modèle de calcul de possibilité en bois avez-vous utilisé? Le modèle peut-il spatialiser? * Généralement, quelles sont les contraintes, autres que celles associées à cet indicateur, que vous avez utilisées? * Les contraintes utilisées (autres que celles associées à l’indicateur) sont-elles cohérentes avec celles utilisées dans votre estimé de la possibilité le plus récent? * Comment avez-vous traité les exigences distinctes/séparées de cet indicateur? |  |  |
| 1. Pour votre unité d’aménagement, quel est le coût calculé de l’approvisionnement de bois annuel (feuillu/résineux) pour rencontrer les exigences de l’indicateur? |  |  |
| 1. Avez-vous calculé les coûts de l’approvisionnement de bois associés avec les exigences suivants, et si oui, quels sont-ils?    1. Indicateur 6.8.1 (appliqué aux cases 2.4.9, et 16 du Tableau 6.4.3)    2. Indicateur 6.8.2 (appliqué aux cases 2,4,9 et 16)    3. Indicateur 6.8.3 (appliqué aux cases 2,4,9, et 16)    4. Indicateur 6.8.4 (appliqué aux cases 2,4,9, et 16)    5. Limiter les perturbations à moins de 35% (appliqué aux cases 5 et 6)    6. Restreindre la récolte pour empêcher une croissance nette des perturbations cumulatives (appliqué seulement aux cases 10, 11, et 17) |  |  |
| 1. Si l’***Analyse des PFI*** a été complétée précédemment :    1. Dans votre unité d’aménagement forestier, quel est le chevauchement entre l’aire de répartition du caribou et les PFI identifiés? |  |  |

**ÉVALUATION**

| **Question** | **Réponse** | **Notes Explicatives** |
| --- | --- | --- |
| 1. Quels aspects de cet indicateur, s’il y en a, sont les plus importants de réviser pour considérer les implications sur l’approvisionnement en bois? |  |  |
| 1. Quels changements recommanderiez-vous sur ces aspects de cet indicateur qui pourraient considérer les implications sur l’approvisionnement de bois, tout en continuant de protéger l’habitat du caribou? |  |  |
| 1. Y-a-t-il des mesures additionnelles pour l’habitat qui pourraient être incorporé de manière pratique à l’indicateur? |  |  |
| 1. Quel a été l’implication des peuples autochtones dans la gestion du caribou forestier à l’intérieur ou adjacent à l’unité d’aménagement? |  |  |

***Si vous avez des questions, ou voulez discuter, s.v.p. contactez Vivian Peachey, Directrice des normes, au 647-528-0140 ou*** [***v.peachey@ca.fsc.org***](mailto:v.peachey@ca.fsc.org)

1. Un exercice séparé est en cours pour développer et raffiner l’ensemble de règles, cependant des suggestions pour l’amélioration de la clarté sont les bienvenues. [↑](#footnote-ref-1)
2. Environment Canada. 2012. Recovery Strategy for the Woodland Caribou (*Rangifer tarandus caribou*), Boreal population in Canada. *Species at Risk Act* Recovery Strategy Series. Environment Canada, Ottawa.Xi + 138 pp. [↑](#footnote-ref-2)
3. Pour cet exercice, la perturbation cumulative est définie comme la superficie totale de perturbation par le feu + la superficie de perturbation humaine (incluant une zone tampon de 500m) qui a moins de 40 ans. [↑](#footnote-ref-3)